

Communiqué de presse

Tunis, le 15 Mai 2003 : MAGHREB RATING, affiliée à l'agence internationale de notation FITCH RATINGS, abaisse à D pour le long et le court terme, les notes attribuées sur son échelle nationale à la Société Héla d'Electroménager et de Confort « BATAM ». MAGHREB RATING abaisse également à D les notes de toutes les émissions obligataires de BATAM dont l'encours s'élève à ce jour à 18,360 millions de dinars. Cette décision fait suite à l'annonce par BATAM de son intention de reporter le paiement de l'annuité 2003 de l'emprunt obligataire « BATAM 2000 ».

La décision de BATAM de reporter au 16 juillet 2003 le remboursement normalement prévu pour le 16 mai 2003 de l'échéance 2003 de son emprunt obligataire « BATAM 2000 », constitue un défaut de paiement dans la mesure où BATAM s'avère incapable d'honorer en temps et en heure les engagements financiers qu'elle a contractés.

En conséquence, Maghreb Rating a décidé d'abaisser à D pour le long et le court terme les notes attribuées à la Société Héla d'Electroménager et de Confort « BATAM » et d'abaisser à D les notes de toutes les émissions obligataires de BATAM dont l'encours en principal s'élève à ce jour à 18,360 millions de dinars.

Maghreb Rating continuera de suivre la situation de BATAM et de tenir les opérateurs du marché financier informés de toute évolution.

Pour de plus amples informations, contacter à Maghreb Rating : Cyrine Ayoub Jedidi : E.mail: cyrine.ayoub@maghrebrating.com.tn / Tél: +216 71 840 902 / Fax: +216 71 791 910

**LISTE DES NOTES ATTRIBUEES PAR MAGHREB RATING
SUR L'ECHELLE DE NOTATION NATIONALE
(Situation au 15 mai 2003)**

| TUNISIE | Note Court Terme | Note Long Terme | Perspective de la note LT |
|--|-------------------------|------------------------|----------------------------------|
| BANQUES & INSTITUTIONS FINANCIERES | | | |
| Caisse des Prêts et de Soutien aux Collectivités Locales | F1+ | AA+ | Stable |
| Banque de l'Habitat | F1+ | AA | Négative |
| Banque Tuniso Koweitienne de Développement | ▼F1+ | ▼AA- | |
| Union Tunisienne de Leasing | F1 | A+ | Stable |
| Banque de Tunisie et des Emirats d'Investissement | F1 | A+ | Négative |
| Arab Tunisian Lease | ▼F1 | ▼A | |
| Tunisie Leasing | ▼F2 | ▼A- | |
| Compagnie Internationale de Leasing | ▼F2 | ▼A- | |
| General Leasing | ▼F2 | ▼BBB+ | |
| Amen Lease | ▼F2 | ▼BBB | |
| Tunisie Factoring | F3 | BBB | Stable |
| ENTREPRISES (NON FINANCIERES) | | | |
| Groupe Chimique Tunisien | F1+ | AA | Stable |
| El Mazraâ | F1 | A+ | Stable |
| Société des Ciments d'Enfidha | F1 | A | Stable |
| Société De Nutrition Animale - SNA | F2 | BBB+ | Stable |
| ALMES | F2 | BBB+ | Stable |
| Société Tunisienne de Verrerie - SOTUVER | F2 | BBB | Stable |
| Soc. Ind. d'Appareillage et Matériel Electrique - SIAME | F2 | BBB | Stable |
| Electrostar | F3 | BBB | Stable |
| Société Tunisienne d'Equipement - STEQ | F3 | BBB- | Stable |
| Société Chimique Alkimia | B | BB+ | Stable |
| Couscousserie du Sud | B | BB+ | Stable |
| Société Héla d'Electroménager et de Confort - BATAM | D | D | |

| MAROC | Note Court Terme | Note Long Terme | Perspective de la note LT |
|--|-------------------------|------------------------|----------------------------------|
| BANQUES & INSTITUTIONS FINANCIERES | | | |
| Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie | F1+ | AA- | Stable |
| Crédit EQDOM | F1 | A | Stable |

Les notes n'expriment que l'appréciation de Maghreb Rating sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Maghreb Rating ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment Maghreb Rating pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

▲▼♦ : Signale que la note est mise sous surveillance et qu'il existe donc une forte possibilité de changement à court terme de cette note. La mise sous surveillance peut être « positive » pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, « négative » pour indiquer un abaissement probable ou sans indication de tendance.

ECHELLES DE NOTATION NATIONALE ET SIGNIFICATION DES NOTES ATTRIBUEES

Note court terme – Echelle nationale

| | |
|-----------------|---|
| F1 (tun) | Cette note nationale indique la plus forte aptitude à honorer en temps et en heure les engagements financiers, par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Elle est attribuée à la « meilleure » qualité de crédit comparativement aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Toutes les émissions de l'Etat ou celles garanties par lui seront normalement notées F1. Si la qualité de crédit est particulièrement forte, un signe « + » peut être adjoint à la note attribuée. |
| F2 (tun) | Cette note nationale indique une aptitude satisfaisante à honorer les engagements financiers à leur échéance, par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Toutefois, la marge de sécurité est moins élevée que pour la catégorie de notes supérieure. |
| F3 (tun) | Cette note nationale indique une aptitude convenable à honorer les engagements financiers à leur échéance, par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Toutefois, cette aptitude est plus vulnérable à court terme à une évolution défavorable des conditions économiques et d'exploitation que pour les catégories des notes supérieures. |
| B (tun) | Cette note nationale indique une incertitude dans l'aptitude à honorer les engagements financiers à leur échéance, par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Cette aptitude est très vulnérable à une évolution défavorable des conditions économiques et d'exploitation. |
| C (tun) | Cette note nationale indique une incertitude élevée dans l'aptitude à honorer les engagements financiers à leur échéance, par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Cette aptitude repose uniquement sur la persistance de conditions économiques et d'exploitation favorables. |
| D (tun) | Cette note nationale indique un défaut de paiement constaté ou imminent. |

Note long terme – Echelle nationale

| | |
|---|--|
| AAA (tun) | La note nationale « AAA » indique le niveau de note le plus élevé attribué sur l'échelle nationale d'un pays donné. Cette note est attribuée à la « meilleure » qualité de crédit comparativement à toutes les autres entités émettrices ou émissions dans le pays et elle est normalement attribuée à toutes les émissions de l'Etat ou celles garanties par lui. |
| AA (tun) | La note nationale « AA » indique une qualité de crédit très forte par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. La qualité de crédit notée AA ne diffère que légèrement de celle notée dans la catégorie supérieure. |
| A (tun) | La note nationale « A » indique une qualité de crédit forte par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Toutefois, une évolution défavorable des conditions économiques ou d'exploitation pourrait affecter la capacité à honorer en temps et en heure les engagements financiers contractés dans des proportions plus importantes que pour les engagements notés dans les catégories supérieures. |
| BBB (tun) | La note nationale « BBB » indique une qualité de crédit convenable par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Toutefois, une évolution défavorable des conditions économiques ou d'exploitation pourrait vraisemblablement affecter la capacité à honorer en temps et en heure les engagements financiers contractés dans des proportions plus importantes que pour les engagements notés dans les catégories supérieures. |
| BB (tun) | La note nationale « BB » indique une qualité de crédit relativement faible par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. La capacité à honorer en temps et en heure les engagements financiers contractés est relativement incertaine et elle est plus vulnérable à une évolution défavorable des conditions économiques ou d'exploitation. |
| B (tun) | La note nationale « B » indique une qualité de crédit faible par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. Le respect en temps et en heure des engagements financiers contractés est actuellement assuré mais la marge de sécurité qui subsiste est relativement faible et la capacité à continuer d'honorer ces engagements dépend d'un maintien de conditions économiques et d'exploitation favorables. |
| CCC (tun), CC(tun), C (tun) | Ces notes nationales indiquent une qualité de crédit extrêmement faible par rapport aux autres entités émettrices ou émissions dans le pays. L'aptitude à honorer les engagements financiers repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et d'exploitation favorables. |
| DDD (tun), DD (tun), D (tun) | Ces notes nationales sont attribuées lorsque le défaut de paiement est d'ores et déjà constaté. |

NOTA BENE :

- Un identificateur correspondant au pays concerné est ajouté aux notes nationales ; par exemple, « AAA (TUN) pour les notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie.
- Les signes « + » et « - » peuvent être adjoints pour marquer des nuances de qualité au sein d'une catégorie de notes donnée ; ils ne peuvent toutefois pas être adjoints à la note « AAA (tun) », ni aux notes inférieures à « CCC (tun) » ou aux notes court terme (à l'exception d'un signe + qui peut être adjoint au F1 (tun)).